



REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Haute Autorité de Lutte contre la
Corruption & les Infractions Assimilées



**COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LA SUPERVISION DES EXAMENS
DU BREVET D'ETUDES DU PREMIER CYCLE (BEPC) ET DU
BACCALAUREAT, SESSION 2021**

Conformément à sa mission de prévention de la corruption et des infractions assimilées, la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA) a déployé à l'occasion des examens du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et du Baccalauréat, session 2021, des superviseurs dans six des huit chefs-lieux des régions du Niger et dans certains départements préalablement ciblés.

L'objectif de la supervision est d'accompagner le Ministère de l'Education Nationale, et celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à travers l'Office du Baccalauréat du Niger (OBN) pour la tenue d'examens propres débarrassés de toutes formes de fraudes.

Au terme de sa mission, la HALCIA a relevé des cas de fraude lors du déroulement des deux examens, en dépit de l'appel lancé à l'endroit de l'ensemble des acteurs pour un BEPC et un BAC propres.

Ainsi, plusieurs candidats ont été pris en flagrant délit de fraude ou de tricherie par les équipes de supervision de la HALCIA ou les surveillants des salles.

Pour le BEPC, cinq (5) personnes ont été interpellées dans les localités de Bouza, Gothèye et Kiota et remisés aux autorités localement compétentes pour leur prise en charge.

Pour le baccalauréat, les investigations menées par la Police Judiciaire ont permis de découvrir la création de plusieurs groupes WhatsApp avant le déroulement des examens dont l'objectif est l'envoi des sujets et la réception des corrigés par les membres.

La situation des personnes interpellées se présente comme suit :

- **A Niamey 84 personnes** (candidats et administrateurs des groupes WhatsApp).
- **Au niveau des régions, 21 candidats :**

- **Maradi : 6 ;**
- **Tahoua : 5 ;**
- **Tillabéri : 4 ;**
- **Zinder : 6.**

Ces cas ont été déférés devant les juridictions compétentes.

La HALCIA a également enregistré **quarante six (46)** plaintes des candidats et parents des candidats pour refus de certains présidents des jurys de recevoir les réclamations.

Ces cas ont été transmis à l'OBN pour un traitement adéquat.

La HALCIA a également relevé des imperfections dans l'organisation et le déroulement du baccalauréat dont, entre autres :

- **la désignation de certains correcteurs n'ayant pas tenu de classe de terminale, ou des correcteurs n'étant pas des enseignants craie en main ;**
- **le manque de qualification des correcteurs dans certaines matières ;**
- **la non maîtrise du logiciel de gestion des notes des candidats par certains présidents des jurys.**

La HALCIA remercie l'ensemble des acteurs notamment le Ministère de l'Education Nationale et celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'Office du Baccalauréat du Niger, les Directeurs Régionaux des Enseignements Secondaires, les Présidents des jurys, les membres des secrétariats, les surveillants des salles, les correcteurs et les agents de sécurité pour leur franche collaboration.

La HALCIA saisit cette opportunité pour saluer le professionnalisme de la Police Judiciaire dont l'accompagnement a permis le démantèlement du réseau des fraudeurs.

Elle adresse également ses encouragements à l'ensemble des médias publics et privés pour leur contribution dans le cadre de la sensibilisation des différents acteurs.

Fait à Niamey, le 14 Septembre 2021

GOUSMANE ABDOURAHAMANE

